



PRIME EXCEPTIONNELLE

**La balle est dans le camp
de la direction !**

Suite aux annonces du Président de la République, nous avons pris contact avec la direction au sujet de la prime exceptionnelle.

Nous souhaitons qu'une prime de **1000 €** soit accordée à l'ensemble des salariés, sachant que notre employeur bénéficiera d'une exonération.

De nombreuses entreprises ont déjà répondu favorablement à l'appel. Pourquoi pas la nôtre ?

Notre entreprise est en bonne santé, notre pouvoir d'achat devrait l'être aussi 😊

Une réunion de concertation dans le cadre de l'actualité sociale de la France est d'ores et déjà programmée suite à notre courrier du 10 décembre.

Cette réunion se tiendra le Mercredi 19 décembre à 14h30 à Massy

Nous vous tiendrons au courant !

Cfdt: 1^{er} SYNDICAT EN FRANCE



Cfdt:

SERVICES

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS